



KNAUF PROPLAK SNOW 4H.FR

Fiche Technique Produit

2023-06

KNAUF PROPLAK SNOW 4H

Enduits – Knauf Proplak Snow 4H

Description du produit

Knauf Proplak Snow 4H est un enduit de jointement pour plaques de plâtre à utiliser en application manuelle de type 3A. Il peut être utilisé en mur ou bien en plafond et est conforme à la norme NF EN 13963 :2014.

Documents de référence

Norme : NF EN 13963 :2014.

DOP : N° 4091_PROPLAK-SNOW-4H_2023-14-03

Mise en œuvre conformément à :

NF DTU 25.41 – NF DTU 25.42.

Domaine d'emploi

Knauf Proplak Snow 4H est destiné à la réalisation des joints en mur et en plafond.

Knauf Proplak Snow 4H peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux intérieurs de tous types ayant une classe d'hygrométrie EA, EB.

KNAUF PROPLAK SNOW 4H

ENDUITS – KNAUF PROPLAK SNOW



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type d'enduit	-	3A – A prise	NF EN 13963
Température d'utilisation	°C	> 5	-
Ratio eau/poudre	L d'eau par kg de poudre	0.55	-
Temps d'utilisation	H	4*	-
Temps de redoublement	H	5*	-
Type d'application	-	Manuelle	-
Surface enduisable pour un sac de 25kg	m ²	Env.75	-
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Couleurs	-	Blanc neige	-
Emission COV	%	< 0,1	NF EN ISO 16000
Emission de formaldéhyde	-	Conforme	NF EN ISO 16000
Emission métaux lourds et autres éléments	-	Conforme	NF EN ISO 16000
Emission de chlorure de vinyl	mm	Conforme	NF EN ISO 16000
Emission dans l'air intérieur	-	A+	-
Stockage	Mois	9**	-

*Variable selon les conditions de température, d'hygrométrie et de ventilation du chantier.

**A conserver dans un local protégé à l'abri du soleil et des intempéries.

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
KNAUF PROPLAK SNOW 4H	794548	25	42
KNAUF PROPLAK SNOW 4H	794547	5	209

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
stk@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.